



l'Interprofession des huiles et protéines végétales

**Concertation sur la stratégie française  
sur les protéines végétales  
Attentes, démarches, orientations**



## · Position des enjeux

### **Qu'est-ce que la souveraineté en protéines pour la France ?**

Souveraineté = « Obtenir un niveau d'autoproduction / importation garantissant une durabilité des productions et des chaînes de transformation » c'est-à-dire :

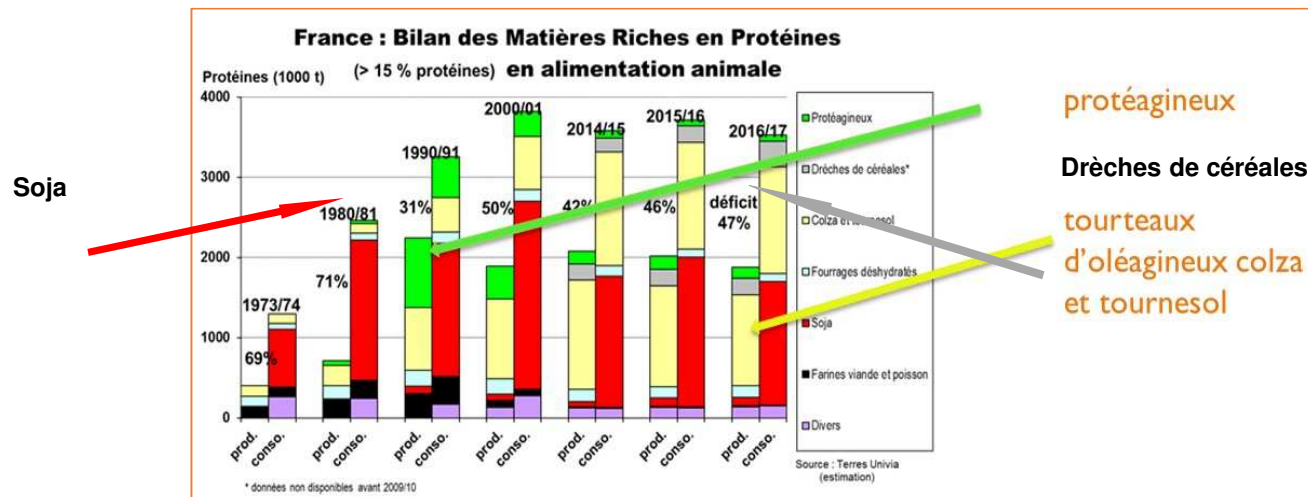
- Une agriculture diversifiée favorisant à la fois
  - ✓ Une sécurité des revenus aux producteurs et aux éleveurs,
  - ✓ Le développement de l'emploi dans les territoires,
  - ✓ Des réponses appropriées aux enjeux du changement climatique (GES via les cycles de l'azote et du carbone), et de la préservation de l'environnement (biodiversité, eau, sol, air);
- Sécurisation d'un approvisionnement régulier des transformateurs locaux et des filières d'élevage;
- Réduire notre vulnérabilité face à une montée des besoins mondiaux en protéines végétales et animales (démographie et développement);
- S'appuyer sur des filières compétitives garantissant l'excellence en matière de qualité fonctionnelle et de sécurité sanitaire des produits.

## Position des enjeux

### Qu'est-ce que la souveraineté en protéines pour la France ?

Souveraineté = réduire trois vulnérabilités

- **Déficit de production de Matières premières Riches en Protéines (MRP) indispensables à la couverture des besoins des filières animales en complément des fourrages et des céréales**



## . Position des enjeux

### Qu'est-ce que la souveraineté en protéines pour la France ?

Souveraineté = réduire trois vulnérabilités

- **Protéines végétales pour l'alimentation humaine** pour répondre à une augmentation de la demande (démographie et flexitarisme) → déficit en légumineuses
- **Protéines Végétales pour l'alimentation animale**
- Capacités **de production de fourrages** dans les exploitations de ruminants pour renforcer leur autonomie et optimiser la complémentation nutritionnelle avec les MRP.

# L'ambition

- ✓ Se projeter à 10 ans
  
- ✓ Atteindre 5 objectifs :
  1. Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
    - Consommation en protéines végétales
    - Sans OGM
    - Environnement et changement climatique (bouclage du cycle N, bas C),
    - Préservation de l'emploi dans les territoires français ;
  2. Améliorer de 10% la souveraineté en protéines végétales destinées à l'alimentation animale (MRP),
  3. Produire 100 % de nos besoins nationaux en protéines végétales pour l'AH,
  4. Sécuriser la rémunération des producteurs et des éleveurs,
  5. Disposer de filières pérennes de la production à la mise sur le marché pour les productions végétales et animales.

# L'ambition

## Atteindre cette ambition repose sur deux clés majeures

1. **Valoriser la qualité durable des protéines végétales françaises à leur juste prix** auprès des consommateurs (loi EGA) tenant compte de la multi-performance attendue lors de leur production
2. **Réussir des évolutions « structurelles » majeures des modèles de production, de collecte et de transformation :**
  - ✓ Réussir une diversification des assolements par l'innovation, l'introduction massive de légumineuses (ressources génétiques, références agronomiques...), la préservation des productions d'oléagineux et l'amélioration du taux protéique des céréales;
  - ✓ Faire évoluer les pratiques de production (investissements, moyens de productions adaptés, expertise agronomique, gestion par approche système...);
  - ✓ Investir dans de nouveaux modèles logistiques (traitement, segmentation, allotement, flexibilité...);
  - ✓ Innover et investir dans la transformation et dans la diversification des débouchés.

# Répondre à la demande en alimentation humaine en PV en 2028

- Iraient vers **l'alimentation humaine** (marché intérieur et export):
  - ✓ 100 % des légumes secs (autour de 90 000 ha lentilles et pois chiche soit par rapport à 2017 : + 30 000 ha dont + 13 000 ha en Bio)
  - ✓ Soja : 12 % des productions conventionnelles et 30 % des productions Bio
  - ✓ 52 % des productions de protéagineux
  - ✓ 1 % pour le colza
- Conséquence (hors céréales) : **doublément de la production française dédiée** à l'AH en protéines végétales (de 450 000 t à 900 000 t)

# Répondre à la demande en alimentation animale en PV en 2028

- Que sera l'attente du consommateur pour ce qui concerne **l'alimentation des animaux d'élevage**
  - ✓ Le non OGM ?
  - ✓ l'origine France (avec les sous-jacents de durabilité évoqués précédemment) ?
- **Deux scénarios envisagés** pour obtenir un premier cadre d'évaluation, pour apprécier l'ampleur des enjeux et évaluer les points critiques
  - ✓ **Pas de valorisation par le consommateur de l'origine France** des PV destinées à l'alimentation animale (nommé « 2028 »)
  - ✓ Une **demande des consommateurs pour une origine locale** des protéines végétales destinées à l'alimentation des animaux pour les SIQO (label rouge, IGP...) permettant de les valoriser à un prix supérieur – « Le non OGM d'origine France associé à la montée en gamme » (nommé « 2028 F »)



# Répondre à la demande en alimentation animale en PV en 2028

## Les besoins en tourteaux de soja non Ogm (FAF+FAB)

### › hypothèse 1 (2028) :

- ✓ la demande en tourteaux de soja non Ogm atteint **1,45 Mt**
- ✓ offre française de **0,32 Mt**
- ✓ Les importations atteignent 1,13 Mt

### › hypothèse 2 (2028F) :

- ✓ La demande en tourteaux de soja non OGM atteint **1,35 Mt** dont **0,48 Mt** de non Ogm origine France (FAF+FAB)
- ✓ offre française de 0,32 Mt

→ { Prévenir un risque de manque d'origine France (« high pro », + prod soja...)  
Importer 1 Mt de soja non OGM pour les autres cahiers des charges

# Répondre à la demande en alimentation animale en PV en 2028

## Bilan spécifique concernant le Bio pour l'alimentation animale

- **270 000 T** de tourteaux/protéagineux/luzerne en 2028 vs 66 000 t en 2017
- **450/600 000 T céréales** disponibles pour FAB selon deux scénarios vs 153 000 t en 2017
- Capacité à fournir **100 % de la demande** (sauf pour le soja, 91%)

## La souveraineté en protéines pour l'alimentation animale

- Augmentation de près de **10 %**
- Prise en compte des différentes origines et nature de protéines

# Répondre à la demande en alimentation animale en PV en 2028

## Nécessité de valoriser les huiles des oléagineux

- ✓ Absolue nécessité d'augmenter le potentiel de **débouchés des huiles** (colza, tournesol, soja, lin)
  - En alimentation humaine
  - Pour les débouchés non alimentaires (biocarburant, oléochimie)
- ✓ En AH : soutenir la **communication et la promotion** des huiles de colza et tournesol

# **Stratégie protéines France**

**Une stratégie de projet en 9 leviers d'actions à conduire et à adapter sur une durée de 10 ans**

# Une stratégie en 9 leviers d'actions

## 1. **Consommateurs :**

- Analyser la demande
- Assurer une promotion des productions de protéines végétales françaises et de leurs utilisations dans les chaînes de valeurs alimentaires

## 1. **Valeurs environnementales :** Valoriser les progrès environnementaux des filières au travers de la stratégie protéines française (bouclage des cycles, économie bas carbone, sols, eau, air, biodiversité...) –

- > Soutenir les engagements dans des pratiques pour le climat et l'environnement dans le cadre de la nouvelle PAC et au niveau national (ex. ECO-SCHEME)
- > Valoriser la contribution des pratiques agronomiques (y compris prairies) qui permettent d'accroître le stockage du carbone

# Une stratégie en 9 leviers d'actions

3. **Coûts/prix** : Analyser l'évolution des conditions économiques compatibles avec les objectifs de durabilité des productions et des transformations et de sécurisation des revenus des agriculteurs (observatoires et indicateurs partagés entre les filières)

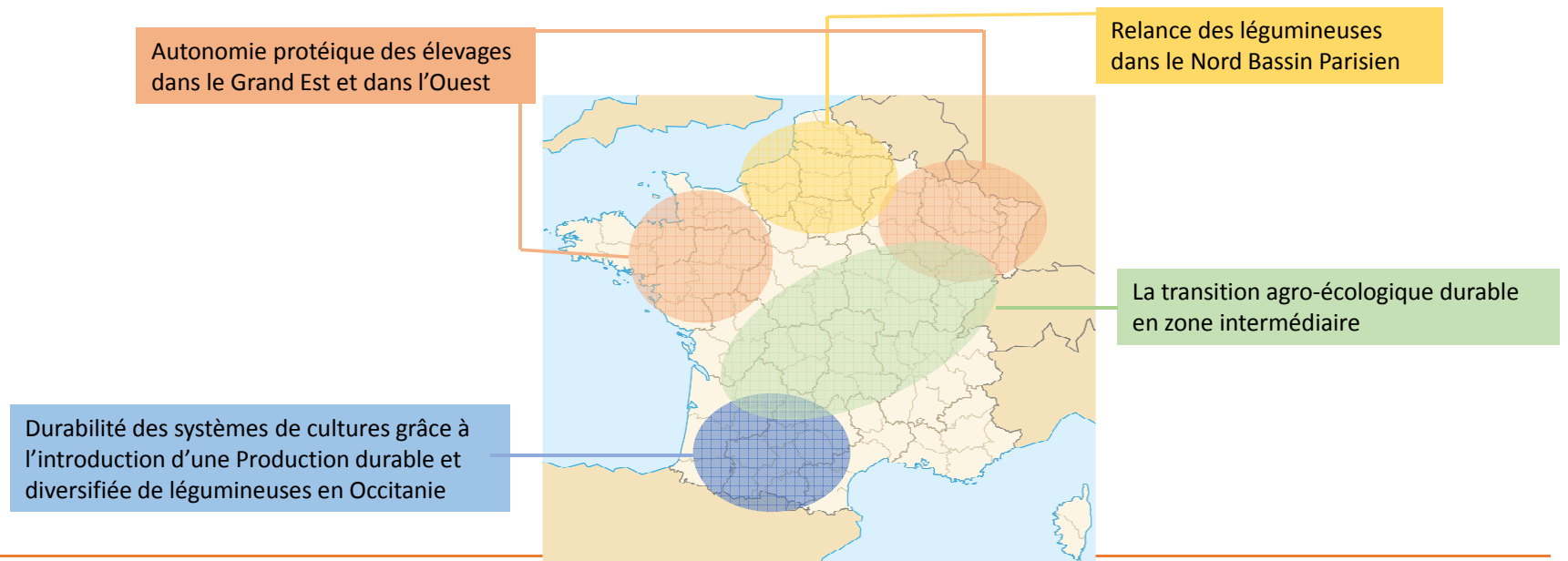
- > Observatoire des coûts de production et des prix de l'ensemble des matières premières riches en protéines
- > Suivi de l'évolution de la prime non OGM comme du Bio dans la construction des prix
- > Suivi de l'évolution de l'offre et de la demande en protéines végétales françaises pour les différents débouchés

3. **Risques productifs** : Proposer des systèmes de gestion des risques adaptés aux conditions de production des agriculteurs

- > Epargne de précaution, assurances climatiques, fonds de mutualisation
- > Outils financiers permettant aux agriculteurs de s'engager dans des changements profonds de leurs systèmes de production (assurance ?, une composante risque dans le prix payé valorisant son engagement sur le long terme ?)
- > Faisabilité d'une « assurance prairies » pour gérer les risques d'aléas sur les récoltes fourragères pour les élevages

# Une stratégie en 9 leviers d'actions

- 5. **Structuration des filières** : Renforcer les accords entre opérateurs économiques pour valoriser les spécificités des protéines végétales françaises, dynamiser les projets de structuration dans les territoires
- 5. **Investissements** : Apporter une aide aux opérateurs dans leurs mutations



# Une stratégie en 9 leviers d'actions

5. **Structuration des filières** : Renforcer les accords entre opérateurs économiques pour valoriser les spécificités des protéines végétales françaises, dynamiser les projets de structuration dans les territoires
  
5. **Investissements** : Apporter une aide aux opérateurs dans leurs mutations
  - > **Projets de filière** adaptés aux spécificités **territoriales** en impliquant les opérateurs économiques et les établissements financiers, les organismes d'appui opérationnel – soutien sous « labellisation » des projets répondant aux objectifs de la stratégie nationale ?
  
  - > Cadres de **contractualisation** (cahier des charges, chartes...) permettant de valoriser au maximum les protéines végétales non OGM françaises
  
  - > Suivi **d'indicateurs de progrès collectifs**
  
  - > Appui à l'investissement pour les opérateurs engagés dans cette stratégie (producteurs, logisticiens, transformateurs pour les différents débouchés)



# Une stratégie en 9 leviers d'actions

7. **Etudes et recherches** : Conforter les connaissances par des programmes de recherche et des études adaptés à l'enjeu
  - > Des études visant à rassembler les indicateurs de progrès
  - > Des programmes de recherche concertés entre les organismes à vocation cognitive (INRA), ceux à vocation opérationnelle (ITA, ITAI) – Recherche variétale et sélection, taux protéique (oléagineux, céréales), génétique animale, systèmes de culture et diversification (enjeux techniques, économiques et sociaux), services écosystémiques, nutrition et santé...
  
8. **Innovation et transfert** : Produire les innovations nécessaires aux différents maillons et les transférer massivement sur le terrain à la mesure du déploiement des structurations des filières
  - > Expérimentations / bassins de production
  - > Evolution des références techniques et du conseil stratégique
  - > Auto-évaluation des progrès,
  - > Innovations en logistique, outils d'analyse à la récolte
  - > Technologies et process de transformation

# Une stratégie en 9 leviers d'actions

## 9. **Cohérence et alignement des politiques publiques et des actions interprofessionnelles** : Assurer une parfaite cohérence de l'ensemble des dispositifs de soutien (publics et collectifs interprofessionnels) ainsi que des cadres réglementaires, de la formation , de la fiscalité ... avec les objectifs poursuivis

- Contractualisation entre Filières et Etat et suivi de la cohérence des dispositifs de soutien aux niveaux européen, national et régional
- Cohérence des mesures de la PAC (ex. SIE pour les cultures de légumineuses) , soutien à l'insertion de légumineuses
- Valoriser le bilan carbone des process de transformation des MRP en général
- Limiter les transferts de coproduits à haute teneur en protéines vers l'énergie
- Veiller à la maîtrise de l'urbanisation / surfaces agricoles
- Etc.

# Prochaine échéances ?

1. Construire le futur plan au travers des 9 leviers :
  - ✓ Poursuite du travail entre les filières et avec le chantier « recherche » (préciser les priorités)
  - ✓ Partenariat avec l'Etat, les acteurs économiques et opérateurs de la recherche/innovation,
  - ✓ Définition et pilotage au travers d'objectifs partagés, de moyens consolidés et de jalons précis pour chacun des 9 leviers
  
1. Soutenir des projets entre acteurs économiques de structuration de filières au plan territorial
  
1. S'assurer de la cohérence et de l'articulation entre actions déjà engagées et celles à construire aux échelles régionale, nationale (GPI, fiscalité, réglementation) et européenne (PAC, énergie, environnement, recherche)